

Synthèse de la journée de formation du 09.02.98 à LEGLISE

Thème:

La maltraitance et les intervenants de première ligne dans le secteur de l'enfance.

Orateur:

Dr Hubert VAN GIJSEGHEM, psychiatre travaillant au Canada et auteur de « l'enfant mis à nu » et « la personnalité de l'abuseur ».

Synthèse:

La parole de l'enfant est potentiellement l'indicateur le plus fiable surtout si le dévoilement est spontané ou accidentel (par exemple indirect, par un copain). Malheureusement un grand nombre d'enfants ne parlent pas. Une enquête menée à posteriori, c'est-à-dire auprès d'adultes, montre que:

- avec une définition large de la maltraitance (sans contact physique)
 - 40% des femmes sont concernées
 - 20% des hommes sont concernés et cela à raison de 50% en milieu familial
- avec une définition étroite de la maltraitance (avec contact physique)
 - 25% des femmes sont concernées
 - 12% des hommes sont concernés

Il faut noter un sous-rapportage principalement au niveau des hommes qui ont plus tendance à ne jamais en parler. A ce sujet:

- 40% des femmes maltraitées disent en avoir parlé immédiatement
- 26% « « « « « un peu plus tard
- 33% « « « n'en parlent jamais.

Ce dernier chiffre est de 40% chez les hommes.

D'où l'intérêt des signes comportementaux comme indicateurs de maltraitance. Il faut toutefois être attentif au fait constaté que si les indicateurs d'une population d'enfants abusés est supérieur à ceux d'une population d'enfants non abusés, cette différence n'est pas statistiquement significative d'où le risque de conclusions hâtives Il n'y a pas d'équation: ABUS => SEQUELLES

En ce qui concerne l'abus, plus l'âge de l'enfant est élevé et plus les dégâts psychologiques sont grands. En ce qui concerne les séquelles, elles peuvent être immédiates, venir à court terme ou à long terme. Il n'y a pas de règle. Ce que l'on sait par contre avec certitude, c'est que les séquelles sont moindre* lorsque l'enfant a une bonne relation d'amour avec sa mère, (pas le père)

Il y a évidemment des situations à risque:

- un enfant négligé, carencé, avide d'affection peut se comporter avec un adulte d'une façon telle que ce dernier prenne la situation pour une invitation
- une mère seule qui, cherchant l'amour d'un prince charmant, collectionne des mâles. L'un d'eux, en passant, abuse de l'enfant alors que paradoxalement il paraît, aux yeux de la mère, aimer cet enfant.
- un garçon en pleine poussée sexuelle faisant du baby-sitting
- partout où il y a un groupe d'enfants jeunes et un homme jeune
- un enfant qui a été abusé dans le passé, présente plus de risque d'être à nouveau abusé.

Il y a les preuves matérielles et médicales, les aveux des abuseurs mais cela reste assez rare.

Dans la plupart des cas, donc, on n'a comme seul élément, que la parole de l'enfant. Il est donc très important de bien utiliser cette source.

Or, surtout actuellement avec l'influence des médias, on risque sans le vouloir, de faire une sélection des hypothèses, de partir avec l'idée préalable de l'abus et soutirer à tout prix la « vérité » que l'on veut entendre et finalement accuser à tort. Assez paradoxalement, on en arrive à être déçu si l'enfant ne crache pas le morceau.

A l'image des expériences scientifiques, il faut être « propre » avant d'analyser une situation. Il ne faut pas contaminer les données.

Que faut-il faire si un enfant veut dévoiler un vécu ?

Il faut, le plus rapidement possible, appeler un professionnel qui sait récolter des données sans risquer de les polluer. Cela n'est pas donné à un profane. On a vécu des situations dramatiques parce que l'avocat de la défense avait profité de cette faille.

Expériences

On raconte une histoire à un groupe d'enfants.

Au premier échantillon on demande « Raconte-moi l'histoire ». L'enfant en général livre une partie de l'histoire, mais cette partie est juste.

Au deuxième échantillon on pose des questions ouvertes ou neutres telles que: Qui, Quand, Comment, Où... La moitié des éléments ajoutés sont faux.

Devant un adulte, un enfant se croit obligé de répondre et il livre son imagination.

Au dernier échantillon on pose des questions suggestives ou dirigées qui n'ont rien à voir avec l'histoire. On constate que plus l'enfant est petit, moins il résiste à de telles questions.

Dans une classe, un enfant joue calmement. Un monsieur rentre et interagit avec l'enfant sans pour autant qu'il y ait contact.

Aux questions: Le Mr a-t-il touché ton zizi? Le Mr t'a-t-il frappé?
l'enfant de 3 ans répond respectivement par 32 et 24% de oui
l'enfant de 5 ans répond respectivement par 24 et 3% de oui

Lors d'un examen médical scolaire le médecin examine une partie des garçons en touchant leurs testicules et une partie sans les toucher. A la question « Le docteur a-t-il touché" ton zizi? » la même proportion d'enfant répond par oui dans les deux populations.

Les questions sont presque toujours de nature suggestive et le danger c'est que l'enfant risque d'en faire un récit libre qui peut entraîner ce que l'on appelle la victimisation secondaire qui peut provoquer plus de séquelles que le vécu lui-même. Ainsi, malgré nous, nous risquons de faire plus de mal à l'enfant que le bien que l'on voudrait faire. On se laisse mener par sa propre angoisse et non par le besoin réel de l'enfant. Ce que l'on croit savoir, on s'évertue à le chercher même là où il n'est pas. Que vaut encore alors un dévoilement après le x*™ harcèlement de questions?

Les deux chapeaux (protection et investigation) ne doivent pas être portés par la même personne.

Question: En Belgique, à qui devons-nous nous adresser ?

Réponse: Je ne sais pas. En Belgique, il y a une telle multitude d'organismes, une telle dispersion des forces.

Question: Que proposez-vous ?

Réponse: Faire une loi qui fait table rase de tout ce qui existe et on recommence.

Au Québec il y a une loi qui fixe le cheminement d'une façon claire.

Il n'y a que deux entrées possibles: le social et le judiciaire.

Dans les 24 heures il y a une audition en présence du social et du judiciaire avec enregistrement vidéo. Ce dernier est une preuve à laquelle on ne touche plus mais de laquelle on part en cheminant en parallèle au niveau social et judiciaire.

Question: Quelqu'un qui a été abusé a-t-il une propension à être un abuseur ?

Réponse: Les études ne le montrent pas. C'est un mythe. L'abuseur avance souvent cela comme excuse.

Question: Quid de la fabulation des enfants ?

Réponse: Jusqu'à 10 ans l'enfant fabule rarement, mais après 7 ans certains faits peuvent être déformés.

Le rapporteur: D. FONTAINE

RESUME DE LA CONFERENCE DE H. VAN GLJSEGHM A LIEGE LE 26.03.98,

Sur le thème :

« *Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel* »
(L'acharnement investigateur- L'acharnement thérapeutique.)

D'origine flamande mais s'étant établi voici une trentaine d'années à Montréal, H. VAN GLISEGHEM est docteur en psychologie. Il est actuellement professeur à l'Université de Montréal et dirige d'autre part un programme de formation en psychothérapie psychanalytique ; il exerce en pratique privée (psychothérapie et expertise psychojuridique).

S'appuyant sur son expérience, sur de nombreuses études et sur ses propres recherches, il livre sa réflexion ainsi que des réponses concrètes.

Le détail des études citées est disponible sur demande à « La Porte Ouverte ». Je n'en ferai qu'un résumé succinct

1. L'ACHARNEMENT INVESTIGATEUR, a)

La prévention.

La prévention commence déjà au niveau des écoles maternelles, les études indiquant que les abuseurs, notamment intrafamiliaux, commencent tôt. Les études montrent qu'environ la moitié des enfants abusés parlent ; 35 à 40% ne parlent jamais.

Tous les *programmes* américains ont deux *objectifs* :

mettre l'enfant en garde contre certains adultes (prévention) ; -
créer des conditions pour que l'enfant puisse sortir du secret (détection).

Mais on risque de manquer ces deux objectifs en croyant bien faire. En Amérique du nord, il y a prolifération de programmes de prévention « faits maison », présentés aux enfants en groupe et par des non-professionnels. Presque jamais on ne prévoit une préexpérimentation du programme devant quelques enfants plus un sexologue, un psychologue pour l'évaluer, (effets positifs et négatifs, est-ce que les enfants comprennent, qu'est-ce qu'ils comprennent, est-ce qu'ils intègrent quelque chose ...?).

Dans ces programmes se retrouvent tout ou partie des *ingrédients* suivants :

- on attire l'attention de l'enfant sur ce qu'est un abus sexuel, donc sur la région génitale (« parties couvertes par le costume de bain »).
- on attire son attention sur les bons et les mauvais touchers. C'est déjà plus compliqué ! On dit souvent « Fais-toi confiance dans ce que tu ressens »

- on dit que c'est mieux généralement de ne pas garder des secrets et d'en parler à un adulte (différent de celui qui tente le toucher) ;
- on parle du danger de l'étranger.... mais environ la moitié des abus étant intra familial,)! faut aussi leur dire que des papas et des mamans procèdent à de mauvais touchers.
- on ajoute de l'éducation sexuelle en se disant que plus l'enfant sera formé, mieux il saura se protéger.

Beaucoup d'études évaluatives rapportent des effets positifs de ces programmes :

- augmentation des connaissances de l'enfant au niveau de la sexualité et . au niveau du danger de l'approche sexualisée de l'adulte ;
- augmentation des dévoilements d'abus ;

MAIS : - toutes les études ne rapportent pas des augmentations de connaissance significatives; certaines montrent que des connaissances s'effilochent assez vite ;

- un gain de connaissance entraîne t-il un changement de comportement ?
- certains enfants (soumis à différents programme^'apprennent jamais ;
- davantage d'enfants parlent après un programme mais certains dévoilements semblent douteux. Or même si on remet les choses au point, ces enfants ont fait des hypothèses et seront marqués. Certains vont percevoir à tort des gestes passés ou futurs comme abusifs.

Effets négatifs de la prévention :

Est-il dans l'intérêt de l'enfant d'avoir un savoir adulte sur la sexualité, de mettre en cause sa confiance dans l'adulte ? (alors qu'il est petit, démuni et en a besoin pour grandir). Est-il dans son intérêt de savoir que même des mamans, des papas peuvent être dangereux ? L'enfant ayant eu un programme de prévention va-t-il s'asseoir sur les genoux de son père de la même façon spontanée et affectueuse que la veille ?

Certaines études montrent une augmentation importante de l'anxiété chez les enfants (du tiers à la moitié) après un programme. Un pourcentage important d'enfants (90 %) pensent que leurs parents pourraient les abuser sexuellement (évaluation après une semaine chez 68 enfants de 8 à 11 ans).

Les quelques dévoilements (douteux souvent) valent-ils la peine d'inquiéter ainsi les enfants ? D'autre part, une étude de 1990, sur 118 enfants âgés de 5 ans maximum montre bien par ses résultats sur les effets d'un programme de prévention, que les enfants de 3-4 ans sont incapables de comprendre des secrets multidimensionnels. (secrets bons ou mauvais, touchers bons ou mauvais suivant qu'on a une sensation de bien-être ou de mal-être).

Ces enfants n'ont pas la même lecture que l'adulte des concepts' « bons » ou " mauvais" L'enfant juge qu'un événement est bon ou mauvais d'après son résultat (papa sourit ou donne une fessée...) Donc un toucher érotique du père peut être ressenti comme un bon toucher alors qu'un suppositoire pour soigner sera un mauvais toucher.

Alors quid de la prévention ?

POUR RAPPEL : L'enfant est un être sexué : érotisme oral, anal, phallique qui a toujours pour objet de s'assurer la proximité maximale avec son objet d'amour qui est le parent. *érotisme oral* : « manger » le parent ;

- *érotisme anal* : contrôler le parent ;
- *érotisme phallique* : accompagné de fantasmes par rapport à son parent. *Séduction active et même érotisée.*

Ce n'est pas l'enfant qui va créer la distance intergénérationnelle puisqu'il veut séduire son parent. C'est donc au parent à affirmer la distance intergénérationnelle, à le remettre à sa place d'enfant ; il doit présenter l'interdit œdipien: « Tu ne m'intéresses pas comme partenaire sexuel, j'ai des partenaires adultes, grandis et un jour, tu auras accès aux prérogatives adultes y compris la sexualité adulte ».

Grâce à ce discours, l'enfant peut refouler sa sexualité, la mettre en latence, se tourner vers autre chose (école, collections, socialisation, tendresse non sexualisée).

A l'adolescence, il tente à nouveau de sexualiser ses liens, mais grâce à cette période de latence, ce n'est plus incestueux (« je sais que mon parent n'est pas intéressé par moi comme partenaire »).

Or, dans nos programmes, nous lui disons que l'adulte est intéressé par lui comme partenaire sexuel, qu'il doit se protéger, que cet adulte peut-être son parent. L'enfant trouve donc un répondant potentiel à son propre désir sexuel envers l'adulte : on lui rend plus difficile l'accès à la période de latence, à la répression vivifiante de son désir sexuel.

d'où les propositions du Dr VAN GIJSEGHM au niveau de la prévention :

- laisser nos enfants tranquilles ;
 - les protéger nous-mêmes et non leur donner la responsabilité de se protéger ;
 - ne cibler pas dans nos programmes de prévention les victimes potentielles, mais les abuseurs potentiels
- 1) Informons les jeunes adolescents, situation le plus à risque : le jeune de 13-14 ans en pleine poussée hormonale qui fait du baby-sitting.
L'adolescent choisit facilement le jeune enfant de (0 à 3 ans) comme terrain d'expérimentation. Il peut y avoir pénétration, sévices physiques.
Beaucoup d'abuseurs qui parlent disent qu'ils ont commencé à l'adolescence.
 - 2) les futurs parents.
Parlons-leur notamment des pratiques éducatives à risque, qui créent une ambiguïté (ex : se promener nu en famille...).

b) *Le dévoilement.*

cfr. conférence à Léglise.

En résumé :

- le dévoilement spontané est généralement fort crédible.
- le dévoilement accidentel aussi (ex : découverte de cassettes porno, d'une maladie sexuellement transmissible). C'est le dévoilement le plus courant chez l'enfant préscolaire.
- le dévoilement sollicité est souvent crédible mais nous ne savons jamais clairement ce qui est tributaire de l'abus réel et de la suggestion par nos questions.
- y a-t-il des moyens de détection si l'enfant ne parle pas ?
Les indicateurs comportementaux cités habituellement se retrouvent aussi chez des enfants non abusés (par ex. chez des enfants maltraités physiquement). Ce sont l'agressivité, l'inhibition, la sexualisation des relations avec l'adulte, la baisse des résultats scolaires, les troubles alimentaires, les cauchemars, l'énurésie, la masturbation compulsive...
y a-t-il des indicateurs sûrs ? La masturbation compulsive, la sexualisation avec l'adulte et les jeux sexuels avec des pairs se retrouvent significativement plus souvent chez les enfants abusés, mais aussi chez d'autres enfants, donc ce n'est pas sûr.
Tous les moyens indirects (expertises...) ne sont en général pas absolument fiables.
- que faire si nous soupçonnons quelque chose et que l'enfant ne peut ou ne veut pas parler ?
Le laisser tranquille car nous pouvons induire, créer davantage de problèmes. Le fait de parler ou de se taire ne répond-il pas à une économie psychique (coût - bénéfice) ?
N'est-il pas en train de protéger quelque chose de plus cher pour lui ? N'est-ce pas une nouvelle intrusion ou viol de le faire parler ?
En thérapie, on ne s'occupe pas du symptôme, on crée un climat : peut-être dans quelque temps l'enfant n'aura-t-il plus besoin de se taire.

2. L'ACHARNEMENT THERAPEUTIQUE.

a) La thérapie.

C'est une action d'aide très importante : on peut par la mise en mots, désenkyster, éviter l'exutoire psychosomatique ou du passage à l'acte.

Mais Mr VAN GIJSEGHM ne croit pas :

- à la psychothérapie ordonnée (ex : alternative à la prison).
- à l'embrigadement automatique des enfants abusés ou supposés tels dans des thérapies individuelles ou de groupe.

Ces thérapies « à programme » se basent sur des a priori :

- « *Il faut mettre au point un programme spécifique pour ce trauma spécifique* ».
Or, ces enfants ont souvent vécu une série de choses difficiles dont l'inceste n'est qu'un élément. Pourquoi isoler cet élément et risquer que le fait d'être un enfant incestué devienne une seconde identité pour lui, pour toute sa vie ?
- « *Les enfants abusés ont tous les mêmes séquelles* ».
C'est faux. L'impact dépend de l'âge, du vécu précédent, de l'encadrement dont bénéficie l'enfant, de la période (de force ou de fragilité) où l'enfant le subit...
- « *Il faut déculpabiliser l'enfant totalement* »
Mais s'il a besoin de se sentir coupable ? L'étude de LAMB montre que les enfants continuant à se sentir coupables développent moins de séquelles. Pourquoi ? parce que l'enfant préserve ainsi son intégrité identitaire : il était là lors de l'abus, il était partie prenante. Si on le déculpabilise totalement, on lui fait passer le message qu'il a été totalement annihilé, utilisé.
- « *Il faut créer la colère chez l'enfant* » et quand celle-ci surgit en thérapie, le thérapeute se dit « *C'est bien, ça sort* ». Mais cette colère est peut-être créée par le traitement, parce que l'enfant doit sans cesse parler de son trauma alors qu'il désire peut-être passer à autre chose, ne plus être cimenté dans cette personnalité d'abusé.
D'autre part, il veut peut-être préserver une partie de son abuseur, du lien avec lui, alors que nous avons tendance à disqualifier totalement l'abuseur.

Que faire pratiquement ?

Il est faux de dire que tout enfant abusé doit passer par le même chemin, doit avoir une thérapie. Cela dépend de son *désir* et de son *besoin*.

La réparation passe plus souvent par la répression du trauma que par son exposition (qui devient peu à peu de l'exhibitionnisme). Répression, c-à-d mise de côté du trauma, on tourne la page. C'est un mécanisme de survie. L'enquête est un mal nécessaire (ne serait-ce que pour protéger d'autres enfants) ; mais l'enquête (qui dure longtemps), la thérapie « à thème » éventuelle maintiennent l'enfant dans l'abus pendant des années alors qu'il voudrait en sortir (victimisation secondaire). Aidons-le à redevenir un enfant, à rétablir la distance intergénérationnelle. Il pourra alors refaire des collections, rejouer à la poupée,...

Mettons en place, si l'enfant en a besoin, une thérapie individuelle (non de groupe) et sans thème préconçu (l'enfant étant libre des thèmes à aborder. S'il ne parle pas du trauma, de quel droit l'y contraindre ?).

Les fonctions de thérapeute et d'investigateur devraient être clairement séparées. Les confidences de l'enfant ne doivent pas être utilisées par le thérapeute pour dénoncer l'abus à la justice.

b) *La parole retrouvée ou les souvenirs retrouvés.*

Deux écoles s'affrontent :

- l'une disant que la mémoire est une fonction reproductrice, et que les souvenirs retrouvés, par ex. en thérapie, sont le film exact de ce qui s'est passé.
- l'autre disant que la mémoire est une fonction reconstructrice et que le souvenir a toujours un aspect reconstituteur de la réalité.

N.B. : dans la réalité, des femmes s'étant souvenues d'avoir été abusées ont reçu par jugement d'énormes indemnités.

c) *Les chemins imprévus de la réparation.*

Il ne faut pas avoir d'idée préconçue, mais IDENTIFIER LES BESOINS SPECIFIQUES DE TEL ENFANT (a-t-il besoin de parler ou non, a-t-il besoin de reprendre contact avec son abuseur ou non...).

.....

QUESTIONS DU PUBLIC :

- ***Que penser de la demande d'un père abuseur en prison de revoir ses enfants ?***

Ni oui, ni non a priori mais évaluer sa motivation :est-ce pour manipuler sa famille, pour se venger, parce qu'il existe quand même une forme d'attachement et dans ce dernier cas, une visite encadrée pourrait peut-être bénéficier à l'enfant...

Si les motivations sont relativement « clean », on peut poser la question à l'enfant dans un deuxième temps. Cela reste son géniteur, un élément de son identité. Exposer la situation à l'enfant de façon très prudente, très enveloppante et non suggestive.

- ***Que penser de l'adulte abusé qui souhaite en parler à ses enfants ?***

Voir sa motivation à en parler, mais je ne le recommanderais pas. Les enfants n'ont pas besoin de connaître les anciennes blessures (ou bêtises) de leurs parents. L'image qu'ils se forgent de leurs parents est celle dont ils ont besoin, inutile de l'égratigner, de leur faire connaître la victimisation de leur parent.

S'il s'agit de prévenir et de mettre en garde les enfants, il est préférable que cela se fasse par un autre biais.